

Formulaire de demande « Contribution aux cours »

1. Les cours organisés par nos **associations membres** bénéficient d'un soutien. Sont considérés comme cours les cours d'initiation, les cours d'une demi-journée ou d'une journée entière. Les entraînements réguliers des associations sont déjà remboursés dans le cadre des cours semestriels.
 2. Outre les **sports officiels** de Swiss Deaf Sport, EDSO et ICSD, tous les sports qui servent à la forme physique/à l'entraînement physique sont également considérés comme des sports.
 3. **La demande doit être soumise au moins 3 mois avant le cours**, accompagnée du programme du cours avec le logo SDS (pour obtenir le logo SDS, veuillez contacter le secrétariat), l'offre et le budget. La demande est examinée par le secrétariat. **Si l'annonce est publiée sans information préalable à Swiss Deaf Sport, le cours ne peut pas être soutenu.**
 4. **Swiss Deaf Sport prend en charge au maximum 50 % des frais de participation.** Le soutien est réservé aux membres de la SDS. **Chaque club peut bénéficier d'un soutien pour deux cours au maximum par an.**
 5. **Les documents suivants doivent être remis dans un délai d'une semaine après le cours : rapport succinct, photos et liste des participants (pour les points d'activité).** Après réception du rapport final du cours par le secrétariat de Swiss Deaf Sport, un montant **maximal de 50 % des frais de participation** des membres SDS sera versé au club.
- Sans ces documents, le cours ne peut pas être subventionné.**

Association : _____

Personne de contact : _____

E-mail : _____

Date du cours : _____

Sport pratiqué : _____

Nom de la banque/agence : _____

Compte bancaire/IBAN : _____

Lieu / Date : _____ Signature : _____

Signature du président/de la présidente : _____

À joindre : annonce/affiche avec le logo SDS, offre et budget (dépenses, recettes, nombre prévu de participants)

À remplir par le secrétariat SDS :

Demande reçue avec les documents : Oui, le _____ Non remis dans les délais

Montant de l'aide accordée : CHF _____

Date / Signature SDS GST : _____

Après réception du bilan du cours, un maximum de 50 % des frais de participation purs et simples imputables aux membres SDS sera versé à l'association.

Oui, CHF _____

NON (la demande n'est pas approuvée)

Date / Signature SDS GST : _____